



Listen to this article

Question : En 2 Pierre 2 : 4, version Oltramare, nous lisons : “ Souvenez-vous que Dieu n’a point épargné les anges qui avaient péché, mais les a précipités dans le Tartare, où les ténèbres, comme des liens, les enserrant, et les gardent pour le jugement ”. Quelle est la signification du mot “Tartare” ou du mot “ tartarus ” qui, selon la version révisée anglaise, serait le mot employé dans le texte grec ?

Réponse : Les traducteurs de la version révisée de la Bible anglaise firent une faute quand ils décidèrent d’indiquer en marge le mot “ tartarus ”, car ce n’est pas ce mot qui est contenu dans les manuscrits grecs originaux. Le mot tartaroô, que Pierre a employé ici, ressemble beaucoup au mot tartarus qui fut un terme employé dans la mythologie grecque pour désigner un abîme obscur ou une prison. Le mot tartaroô cependant nous paraît se rapporter plus à un acte qu’à un lieu. Les anges qui péchèrent tombèrent de l’honneur et de la dignité dans le déshonneur et sous la condamnation : la pensée exacte semble être que “Dieu n’a pas épargné les anges qui péchèrent, mais Il les déchu de leur rang et les livra pour être tenus dans des chaînes de ténèbres ”. C’est le seul endroit dans les Ecritures où se trouve ce mot tartaroô, et celui-ci se rapporte à la condition des anges déchus ou mauvais esprits, et non aux membres de la race humaine en quelque sens que ce soit. Voyez Jude 6. où il est écrit aussi : “ Et qu’il a réservé dans des liens éternels, sous l’obscurité, pour le jugement du grand jour, les anges qui n’ont pas gardé leur origine, mais qui ont abandonné leur propre demeure ” (version Darby).

(Ce qu’a dit le Pasteur Russell, page 743 du livre anglais).